

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-place-des-militantes-et-militants-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **La place des militantes et militants de Greenpeace n'est pas en prison**

7 mars 2018

La place des militantes et militants de Greenpeace n'est pas en prison

Plusieurs militants ont été condamnés à de la prison ferme pour avoir réussi à s'introduire dans la centrale nucléaire de Cattenom. Un verdict inquiétant à plus d'un titre.

[Tribune parue dans les colonnes de Libération](#)



Cette semaine, six militant·e·s de Greenpeace ont été condamnés à cinq mois de prison avec sursis. Deux autres militant·e·s ont été condamnés à deux mois de prison ferme. Une première dans l'histoire de l'organisation environnementale. Il leur était reproché d'être entrés, en octobre dernier, dans la centrale nucléaire de Cattenom et d'avoir déclenché un feu d'artifice devant le bâtiment

abritant la piscine de combustible usé, un lieu très chargé en radioactivité et mal protégé contre les agressions externes. Par ailleurs, un salarié de l'organisation a été condamné pour complicité et la personne morale a elle-même été condamnée à une amende.

Ce verdict est inquiétant à plusieurs titres. Tout d'abord, ces militant·e·s ont agi en lanceurs et lanceuses d'alerte. Ils n'ont tiré aucun profit personnel de leur passage à l'acte. Ils ont pris des risques pour en dénoncer un bien plus grand, celui de la vulnérabilité de nos centrales nucléaires. Ils ont agi en toute non-violence dans le seul objectif de créer un débat public sur la sécurité nucléaire, un sujet qui nous concerne toutes et tous, quel que soit l'endroit où nous vivons en France.

La place de militant·e·s écologistes qui ont à cœur de protéger notre environnement n'est certainement pas en prison. Nos dirigeants politiques aiment à rappeler la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte, expliquant qu'ils renforçaient la démocratie. Pourtant, qu'ils dénoncent le risque nucléaire, l'évasion fiscale, leurs conditions de travail ou les conditions d'accueil des migrants, les lanceurs d'alerte sont systématiquement poursuivis en justice et très souvent condamnés à des peines disproportionnées.

Les lanceurs et lanceuses d'alerte agissent au nom de l'intérêt général et du bien commun. Ils renforcent la démocratie lorsqu'ils interviennent sur des enjeux d'une telle importance. C'est ce qui les distingue des criminels de droit commun et devrait leur valoir un traitement différent dans les tribunaux.

Lors de l'audience récente à Thionville, l'avocat d'EDF n'a pas hésité à comparer les militant·e·s de Greenpeace à des trafiquants de drogue. Plus grave, par la voix du directeur de la centrale de Cattenom, l'entreprise a demandé devant le tribunal s'il aurait fallu des morts pour démontrer la sécurité. EDF continue de nier le risque nucléaire. Au lieu de prendre les décisions qui s'imposent pour renforcer ses installations, elle a fait le choix de faire taire la contestation en demandant des sommes faramineuses en justice, en réclamant des « sanctions exemplaires » et en menaçant les militant·e·s de Greenpeace.

Nous, responsables associatifs, syndicaux, personnalités publiques, représentants du monde culturel, nous nous émouvons des peines prononcées contre les militant·e·s de Greenpeace. Nous sommes soucieux de vivre dans une société où notre droit à protester, contester ou revendiquer est garanti. Nous défendons notre liberté d'action et celle des personnes qui agissent au nom de l'intérêt général. C'est dans la capacité à tolérer l'expression des lanceurs et lanceuses d'alerte que réside la vitalité d'une démocratie. Il en va de la bonne santé de notre modèle de société.

Signataires : Dominique A, chanteur ; Valentin Andry, membre de Danakil ; Fränk Arndt, député et bourgmestre de la commune de Wiltz au Luxembourg ; Marie Bazin, coprésidente de Survie ; Bibou, membre du groupe Tryo ; Jacques Beall, vice-président de Surfriders ; Eric Beynel, codélégué général de Solidaires ; Danielito Bravo, membre du groupe Tryo ; Guillaume Basile, membre de Danakil ; Flore Berlingen, directrice Zero Waste France ; Daniel Biancalana, bourgmestre de la ville de Dzedelange au Luxembourg, et membre de la commission locale d'information de la centrale de Cattenom ; Jean-Claude Boual, président du Collectif des associations citoyennes ; Dominique Bourg, philosophe ; Thomas Borrel, porte-parole de Survie ; Jeanne Cherhal, chanteuse ; Pierre Combaz, membre du conseil d'administration du réseau Sortir du nucléaire ; Maxime Combe, économiste et membre d'Attac ; Florent Compain, président des Amis de la Terre ; Anne Conan, porte-parole du collectif 3R ; Sandra Cossart, directrice de Sherpa ; Lex Delles, député et bourgmestre de la ville de Mondorf-les-Bains au Luxembourg ; Albin de la Simone, chanteur ; Mathieu Dassieu, membre de Danakil ; Fanny Delahalle, porte-parole d'Alternatiba ; Cyril Dion, réalisateur ; Clémence Dubois, chargée de campagne à 350.org France ; Michel Dubromel, président de France nature environnement ; Tzetx Etcheverry, porte-parole de Bizi ! ; Manu Eveno, membre du groupe Tryo ; Claire Fehrenbach, directrice générale d'Oxfam ; Brigitte Gothière, cofondatrice de L214 ; Guizmo, membre du groupe

Tryo ; Samuel Juhel, porte-parole du Refeed ; Stéphane Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'environnement ; Henri Kox, député luxembourgeois ; Ingrid Kragl, directrice de l'information, Foodwatch ; Bouli Lanners, comédien ; Gilliane Le Gallic, fondatrice de l'association Alofa Tuvalu ; Emilie Loizeau, chanteuse ; Christophe Mali, membre du groupe Tryo ; Guillaume Meurice, humoriste et chroniqueur ; Danielle Moreau, coprésidente de Ritimo ; Véronique Moreira, présidente de WECF-France ; Dominique Meda, philosophe et sociologue ; Roland Nivet, secrétaire national et porte-parole du Mouvement de la paix ; Jean-Marc Nollet, député belge ; Gilles Paillard, directeur général SOS Villages d'enfants ; Jon Palais, porte-parole de ANV COP 21 ; Birthe Pedersen, présidente d'ActionAid France ; Dora Pfeifer-Suger, membre de l'Alliance pour la fermeture immédiate de Fessenheim ; Dominique Plihon, porte-parole d'Attac ; Emmanuel Poilane, président du Crid et directeur général de la Fondation France libertés ; Franck Popunat, porte-parole d'Utopia ; Raphaël Pradeau, porte-parole d'Attac ; Thierry Renaud, membre de Danakil ; Thomas Ribémont, président d'Action contre la faim ; Laurence Roques, présidente du Syndicat des avocats de France ; Danielle Moreau, co-présidente de Ritimo ; Malik Salemkour, président de la Ligue des droits de l'homme ; Marco Schank, député luxembourgeois ; Thomas Souil, membre de Danakil ; Taïro, auteur, compositeur, interprète ; Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac ; Claude Turmes, député européen luxembourgeois ; Pierre Villard, rédacteur en chef du mensuel Planète Paix ; Patrick Viveret, philosophe ; Laurent Zeimet, député et bourgmestre de la ville de Bettembourg au Luxembourg.